

Formation : Les fondamentaux du budget des communes et le budget forêt-bois

– lundi 20 et mercredi 22 septembre 2021 de 9h à 12h30 –

fiche 127 - V_2021_06_2 - fait le 13/08/2021

A retenir

- ➡ En distanciel, de façon synchrone (classe virtuelle)
- ➡ Ouvert à tous les permanents des Communes forestières

Quel que soit leur angle d'approche (bois construction, bois énergie, commercialisation des bois, foncier, administratif,...), les permanents des Communes forestières se trouvent confrontés à la question du budget de la commune. Cette formation leur permettra dans un premier temps de mieux comprendre comment fonctionne ce budget et comment le lire. Dans un second temps, ils en extrairont les données essentielles pour mieux accompagner les communes dans leur choix pour l'avenir de la forêt (commercialisation des bois, plantation, création de desserte ...)

PROGRAMME

Lundi 20 septembre 2021 de 9h à 12h30, en classe virtuelle

Formateur : Clément BOUSQUET, CBG territoires

Cette matinée de formation comprendra des apports théoriques et des quiz ainsi qu'un exercice. Les supports de formation seront remis en fin de matinée.

09h00 - 09h10 : Introduction et présentation du programme et des objectifs

Accueil sur la plateforme de visioconférence
Présentation de la répartition de la formation sur la journée
Présentation de l'ODJ de la matinée

09h10 - 09h40 : Comprendre comment une collectivité prépare et exécute son budget

Cerner les grands principes et les enjeux budgétaires de la collectivité
Comprendre les documents budgétaires (BP, DM, BS, CA,...)
Connaître le calendrier budgétaire (préparation, vote, ...)
Déterminer les rôles et responsabilités des acteurs dans le calendrier budgétaire

- 09h40 - 10h25 **Les enjeux d'équilibre budgétaire et l'importance de l'imputation des dépenses**
Comprendre les règles qui s'appliquent aux collectivités (M14, M57...)
Les obligations de budget annexe
Comprendre les imputations des dépenses en investissement ou en fonctionnement et les conséquences en matière d'amortissement
Faire le bon choix de l'imputation comptable
- 10h25 - 11h10 **Identifier la situation financière d'une commune**
Comprendre les indicateurs financiers d'une commune
- 11h10 - 11h20 **PAUSE**
- 11h20 - 11h35 **Cerner les enjeux de l'exécution budgétaire : identifier les acteurs, leurs rôles et leurs responsabilités**
L'ordonnateur
Le comptable
La chambre régionale des comptes
Les régisseurs
Le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable
- 11h35 - 11h50 **Comprendre les règles d'engagements comptables et juridiques de la dépense**
Définir les notions de réalisation et d'engagement
La comptabilité d'engagement
Le mandatement
Les restes à réaliser
Les rattachements
Les personnes pouvant mandater et engager la dépense
La forme de l'engagement financier
La forme de l'engagement juridique
Le suivi de la comptabilité d'engagement
- 11h50 – 12h20 **Savoir mobiliser et rechercher les aides**
Comprendre les différents mécanismes et aides de l'Etat (DSIL, DETR, Petites villes de demain)
- 12h20– 12h30 **Conclusion de la matinée**
Réponse au questionnaire d'évaluation sur la 1^{ère} partie et conclusion

PROGRAMME

Mercredi 22 septembre 2021 de 9h à 12h30, en classe virtuelle

Formatrice : Leslie CONSTANTIN, UR Bourgogne-Franche-Comté

Formateur complémentaire : Clément BOUSQUET, CBG Territoires

Cette matinée de formation sera réalisée sous la forme d'un exercice pratique, pour permettre de réaliser un budget forêt bois (y compris investissement pour la gestion de la forêt) à partir du budget réel d'une commune. Les supports de formation complémentaires seront remis en fin de matinée.

09h00 - 09h30

Introduction

Retour sur les questions issues de la formation du lundi 20 septembre
Présentation de l'ODJ de la matinée et de ses objectifs

09h30 - 10h15

Les comptes forêt bois

Identifier les comptes forêt et bois dans un budget communal

10h15- 11h00

Réalisation d'un compte administratif forêt bois et d'un budget forêt bois

A partir des extraits du grand livre, réaliser un compte administratif forêt bois et un budget forêt bois (et non un budget annexe forestier)
Appui individuel de la formatrice face aux difficultés rencontrées
NB : Le budget choisi pour l'exercice comprendra des recettes et dépenses liées à la commercialisation et aux travaux mais aussi des investissements (desserte forestière,..)

11h00 - 11h10

PAUSE

11h10 - 11h 50

Restitution

Retour sur les éléments à prendre en compte
Questionnement sur l'exercice

11h50 - 12h20

Questions subsidiaires

Questionnement concernant d'autres situations rencontrées par les participants

12h20- 12h30

Conclusion de la matinée

Réponse au questionnaire d'évaluation sur la 2ème partie et conclusion

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

<u>Organisme de formation</u>	IFFC – Institut de formation forestière communale (75007 PARIS)
<u>Lieu de la formation</u>	Formation à distance, en visioconférence via Gotomeeting Prévoyez de vous installer dans un lieu avec une bonne connexion
<u>Contact</u>	Isabelle Vergne, chargée de mission formation IFFC isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98 <i>☞ Contacter Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.</i>
<u>Date et horaires</u>	20 et 22 septembre De 9h00 à 12h30 Accès 15 mn avant l’heure de début.
<u>Durée</u>	7 heures de formation en visioconférence
<u>Coût pour le stagiaire :</u>	La formation est facturée 200 € par participant. L’IFFC est exempté de TVA. La facture sera envoyée à votre structure. Aucun frais annexe ne sera facturé.
<u>Objectif général :</u>	Extraire d’un budget communal des informations concernant la forêt et le bois
<u>Objectifs opérationnels :</u>	A l’issue de la formation, les participants seront capables d’/de : <ul style="list-style-type: none">- cerner les étapes de l’élaboration d’un budget communal et son fonctionnement- retrouver les principaux comptes ‘forêt-bois’ dans un grand livre des comptes- construire un budget forêt-bois
<u>Evaluation :</u>	La formation fera l’objet d’une évaluation à chaud par le stagiaire
<u>Attestation :</u>	Une attestation de formation sera remise à chaque participant
<u>Formateurs</u>	Leslie CONSTANTIN (chargée de mission développement forestier depuis plus de 10 ans aux Communes forestières Bourgogne Franche-Comté, elle participe au réseau formation et est formée aux techniques d’animation de formation. Elle anime des réunions d’information sur ce thème auprès des élus)

Clément BOUSQUET, a fondé le cabinet CBG Territoires, cabinet en conseil des collectivités locales. Master 2 droit et gestion des finances publiques et master 2 juriste conseil des collectivités territoriales, il anime de nombreuses formations pour les élus sur les enjeux financiers et organisationnels des collectivités locales.

Public visé : Tout salarié des Communes forestières intéressé par la thématique 'budget des Communes'

Pré requis : Aucun, sous réserve d'une acculturation à la problématique forestière

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

👉 Pour s'inscrire :

Contactez directement Isabelle Vergne : isabelle.vergne@communesforestieres.org

➡ Avant le 13 septembre 2021

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas

En cas d'annulation, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone.